

Devenir employeur dans une association : les clés pour bien démarrer

Contexte :

Vous êtes une association et vous envisagez d'embaucher votre premier salarié ? Vous avez déjà des salariés mais vous souhaitez sécuriser vos pratiques ? Ce webinaire est fait pour vous.

Aujourd'hui, la fonction employeur dans le secteur associatif devient de plus en plus exigeante. Entre obligations légales, gestion administrative, sécurité au travail et mobilisation des aides, les associations doivent faire face à une complexité croissante.

En partenariat avec PSVA78, le DLA des Yvelines vous propose **un tour d'horizon clair et accessible** pour mieux comprendre vos responsabilités et agir en toute confiance.

Objectifs pédagogiques

Identifier la place et le rôle du salarié dans une association, décrire les principales règles du droit du travail – Expliquer les étapes de l'embauche, différencier les types de contrats et sélectionner les aides adaptées – Lister les documents obligatoires, compléter un bulletin de salaire et préparer les entretiens professionnels – Définir les obligations de l'employeur, renseigner un DUERP et planifier des actions de prévention.

Contenu :

Introduction au cadre d'emploi associatif : La place du salarié dans l'association – Les sources de droit du travail – Les conventions collectives et les points de vigilance à respecter

Recruter son premier salarié : Les démarches à effectuer lors de l'embauche du tout premier salarié – Les différents types de contrats de travail et leurs articles obligatoires – Le point sur les aides à l'emploi – Focus sur le statut d'autoentrepreneur (en comparaison au salariat)

Gérer la relation de travail : Les éléments du bulletin de salaire – Les documents de chaque rentrée – L'OPCO (rôle, financement de la formation, accompagnement) – Entretiens professionnels et entretiens annuels

Sécurité et santé au travail : L'obligation de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité – Le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) – La visite médicale – La complémentaire santé

Méthodes pédagogiques :

Des temps seront dédiés aux questions et réponses – des ressources seront fournies pour vous orienter en réponse à vos besoins d'accompagnement spécifique à l'issue du webinaire

Publics : Responsables associatifs en création de leur premier emploi ou souhaitant s'assurer du bon respect de leurs obligations employeurs.

Prérequis : Aucun

Modalités : Webinaire le 07 octobre 2025 de 10h à 12h

Nombre de participants : 25 maximum

Structure assurant la formation : PSVA 78